



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Changement du revêtement du terrain de la Maladière

L'exécutif sollicitera un crédit du Conseil général

Sensible aux attentes du Football Club Neuchâtel Xamax, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a décidé lors de sa séance du mercredi 15 juin 2011 de solliciter un crédit du Conseil général pour remplacer le revêtement synthétique usé du stade de la Maladière. Les travaux, qui devraient durer sept à huit semaines, sont attendus pour le printemps prochain.

Le Conseil communal, se livrant à une réflexion globale, a décidé de ne pas céder à la précipitation et de tenir compte non seulement des intérêts de la première équipe mais aussi de ceux du mouvement junior qui doit pouvoir continuer de s'entraîner normalement.

L'exécutif de la Ville de Neuchâtel reconnaît la nécessité de changer le revêtement du stade de la Maladière mais constate qu'une telle opération n'est pas possible, faute de temps, avant la reprise du championnat. Ces travaux coûtent en effet plusieurs centaines de milliers de francs et nécessitent l'aval du Conseil général qui devra se prononcer sur un rapport du Conseil communal en la matière à l'appui d'une demande de crédit. La décision du Conseil général, qui a par ailleurs demandé par voie de motion le 4 avril dernier à l'exécutif d'étudier le remplacement de la pelouse synthétique de la Maladière par du gazon naturel, pourrait ensuite être éventuellement contestée par voie de référendum. Le Conseil communal entend donc accéder aux souhaits des dirigeants de Neuchâtel Xamax tout en respectant les processus démocratiques en vigueur ainsi que la loi sur les marchés publics qui fixe des règles strictes quant à l'attribution des travaux.

Le Conseil communal se préoccupe par ailleurs du sort du secteur formation et des juniors qui doivent pouvoir continuer à s'entraîner sur des terrains que l'on ne saurait imaginer hors de la ville. Quatre équipes « élite » s'entraînent en effet quotidiennement à la Maladière. Parallèlement au changement de pelouse de la

Maladière, le Conseil communal va également étudier la modernisation du revêtement des deux terrains ainsi que des vestiaires du Chanet. Il poursuit par ailleurs ses réflexions quant à la nature exacte – artificielle ou naturelle - du futur revêtement à poser à la Maladière à la lumière des récents développements technologiques en la matière.

En conclusion, le Conseil communal entre en matière sur la demande de Neuchâtel Xamax de pouvoir faire jouer la première équipe sur un revêtement neuf mais n'entend pas céder à la précipitation. L'exécutif souhaite respecter les processus démocratiques en vigueur et sollicitera un crédit d'investissement auprès du Conseil général. Ce faisant, il veillera à préserver également les intérêts du mouvement junior. Il espère que la nouvelle direction de Neuchâtel Xamax comprendra sa position et qu'elle fera preuve de patience tout en ne privant pas les supporters neuchâtelois de beaux matches à la Maladière dès la reprise du championnat.

Neuchâtel, le 15 juin 2011

Direction des sports

Renseignements complémentaires : Françoise Jeanneret, directrice des sports, tél. 032 717 75 02
courriel : francoise.jeanneret@ne.ch

Patrick Pollicino, chef du service des sports, tél. 032 717 72 81
courriel : patrick.pollicino@ne.ch